



APEHL

Association de Protection de l'Environnement des Hautes-Laurentides
Case Postale 233
Mont-Laurier, Québec, J9L 3N7

Le 6 décembre 2001

Madame Renée Poliquin
BAPE
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de construction de la centrale hydroélectrique Mercier à Grand-Remous
par Hydro-Québec**

Madame,

Le bassin sur la rivière Gatineau, en aval du barrage, est un site exceptionnel. Étant pêcheur moi-même, à l'ouverture de la pêche nous capturons, dorés et ouananiches à profusion ainsi que de la corégone. Et il y a aussi des fosses à esturgeons. Des plongeurs nous ont dit qu'ils ont eu peur en remontant de ces fosses. C'est un endroit très convoité par les pêcheurs. À une certaine période de l'année, le site est même considéré sanctuaire à cause de frayères à dorés. Alors, c'est peu dire!

Il ne faudrait pas que le débit et le niveau de l'eau changent pour ne pas défaire les amas de roches naturels un peu partout en bas du pont, là où se trouvent les fosses à dorés, à esturgeons et à ouananiches.

Aussi, en bas du bassin, émergent des îles où nichent des sternes de l'Arctique, ce qui est très rare. Il ne faudrait pas que ces sites soient inondés, en plus des magnifiques balbuzards qui y pêchent leur pitance.



Nous vous demandons donc de préserver ce patrimoine pour qu'il soit possible de conserver la même qualité de faune aquatique et ailée après la construction du barrage.

Tout cela dans le but que les enfants de nos enfants puissent bénéficier de ce petit paradis naturel très facile d'accès.

Sincèrement,

François Pronovost
A.P.E.H.L.

c.c. Monsieur Jacques Brassard, Ministre des Ressources naturelles
Monsieur André B. Lemay, Directeur régional Parc et Faune
Monsieur Réal Richer, Président de l'A.P.E.H.L.